



ACROTÈRE = +4,10 = + 296,90

Complexe de TOITURE

Etanchéité auto protégée
 Isolation laine de roche 50 + PU 120 mm
 Pare vapeur
 OSB 22 mm
 Structure bois

Complexe de MUR rdc

ITE 50 mm + 20 mm crépis
 OSB 13 mm
 Mur en ossature bois en 60x200 + laine de verre 200 mm
 Rail + fluide + plaque de plâtre (hors lot)

RDC EXISTANT = +0,00 = + 282,90

RDC EXTENSION = +0,32 = + 283,22

RUE PRIVÉE EXISTANTE CONSERVÉE

S-SOL EXTENSION = S-SOL EXISTANT = -2,70 = + 280,20

Ce document, propriété d'ARQUIDEA, ne peut être communiqué à une personne étrangère au projet sans autorisation écrite. Les entreprises sont tenues de vérifier les côtes, de signaler au Maître d'Oeuvre toute erreur ou omission éventuelle et de s'assurer le concours d'un bureau de contrôle pour tous travaux affectant le gros oeuvre et le second oeuvre.

Ce plan n'étant ni un document contractuel, ni un plan de réalisation, ARQUIDEA ne peut, en aucun cas, être tenue responsable des défauts internes de conception ou de fabrication, et des éléments et matériaux mis en oeuvre. Ces matériaux doivent être conformes à la législation en cours.